



Commune de
CRANS-MONTANA

AMÉLIORATION DU DOMAINE PUBLIC



**PRÉSENTATION DES TRAVAUX
RÉALISÉS EN 2024 SUR LA COMMUNE DE CRANS-MONTANA**

The background of the entire page is a detailed topographic map, showing contour lines and geographical features in a light grey color. The map covers the entire area, providing a textured and technical backdrop for the text.

**LES DATES DES TRAVAUX SONT SIGNALÉES À TITRE INDICATIF
ET SONT SUJETTES À MODIFICATION. AVANT TOUS TRAVAUX,
LES RIVERAINS DIRECTEMENT IMPACTÉS SERONT INFORMÉS.**

**LES USAGERS SONT PRIÉS DE RESPECTER LA SIGNALISATION EN PLACE. TOUT EST FAIT
POUR RÉDUIRE AU MAXIMUM LES NUISANCES. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.**

The background of the page is a detailed topographic map of a mountainous region, showing contour lines, roads, and some buildings. The map is rendered in a light gray color, providing a textured and geographical context for the text.

MOT DU PRÉSIDENT

Tous les ans, la Commune de Crans-Montana réalise des travaux d'amélioration du domaine public. De son côté le Canton du Valais procède lui aussi à la réfection de ses routes. Ces travaux en surface sont l'opportunité de profiter de changer les conduites souterraines. Ils sont essentiels et nécessaires au vu des importantes échéances qui attendent Crans-Montana, notamment les Championnats du monde de ski alpin en 2027 ; ils sont essentiels aussi pour améliorer les flux de circulation, pour améliorer la mobilité et la qualité de nos transports en commun.

Le programme est conçu pour que, sur l'ensemble du territoire et grâce à un tournus entre les différents secteurs, nos routes et nos équipements soient maintenus en bon état au fil des ans. Dans cette brochure, vous trouvez les informations concernant les chantiers sur le domaine public qui ont lieu en 2024.

La Commune de Crans-Montana est consciente que ces dernières années (et encore pour quelques temps), les travaux sont conséquents sur notre territoire, elle remercie habitants et visiteurs pour leur patience et s'excuse pour les nuisances occasionnées.

Nicolas Féraud
Président de la Commune de Crans-Montana





périmètre chantier
fermé au public sauf
accès riverains



déviations vélos et piétons



itinéraire fermé

LAC DE CHERMIGNON REHAUSSEMENT DE LA DIGUE

🕒 DÉBUT MARS 2024 – FIN OCTOBRE 2024

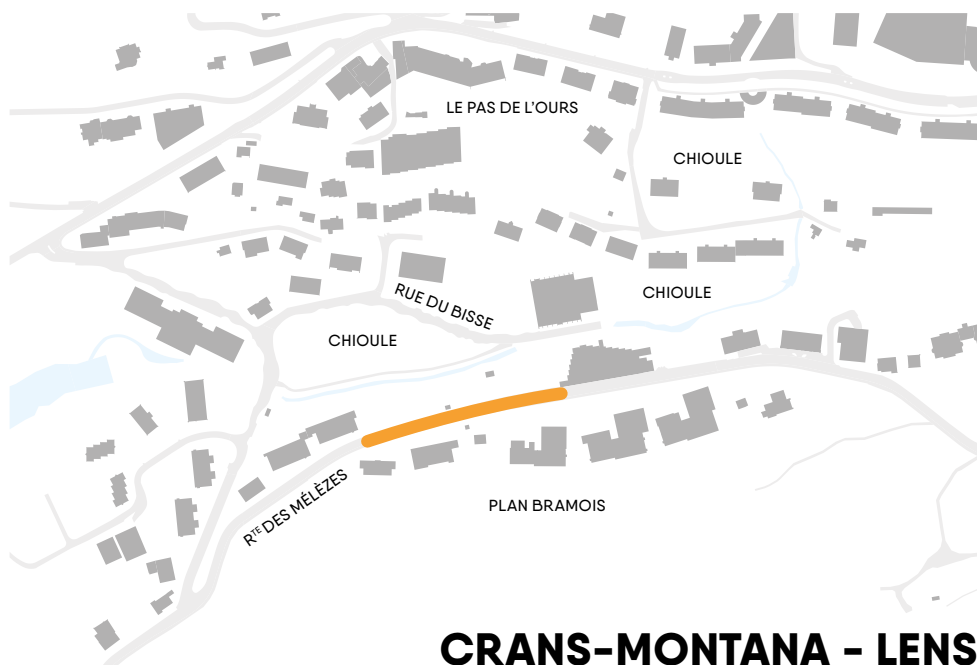
Rappelons que les travaux entrepris au lac de Chermignon, par la Commune de Crans-Montana mais sur territoire de Lens, permettront de rehausser la digue de 5,9 mètres, ce qui doublera la capacité du réservoir.

Le chantier avait été interrompu durant l'hiver et les travaux reprennent début mars pour la deuxième étape. Vidé entièrement de son eau, le lac pourra être excavé, de même que ses rives. Ces matériaux d'excavation, une fois traités, serviront au rehaussement de la digue.

Concernant les travaux principaux en 2024, citons la démolition du masque

bitumineux et de la prise d'eau existante, le renforcement de la galerie d'accès, la mise en place des drainages, la construction du mur de pied et le remblai de la nouvelle digue avec la pose de géogrilles. Il faudra également prolonger la galerie, construire l'évacuateur de crue, mettre en place la couche de filtre et égaliser le parement avant la pose du masque bitumineux.

Durant toute la période des travaux, la circulation est modifiée. Le chemin de la digue (secteur Ouest) est complètement fermé à la circulation. L'accès aux chalets de Plans-Mayens doit donc se faire par le Pas-de-l'Ours.



CRANS-MONTANA - LENS ROUTE DES MÉLÈZES

🕒 À PARTIR DE MARS 2024

La Commune de Lens poursuit les travaux sur la route de Mélèzes ; ils se termineront en 2027 par la jonction avec la route du Prado. Ces travaux concernent la réfection totale de la route, de même que la rénovation des réseaux souterrains. Les futurs aménagements prévoient des éléments de modération du trafic, avec une vitesse limitée à 30 km/h ainsi que la réalisation d'une « zone de rencontre » devant le Centre de Congrès Le Régent (soit 20 km/h et priorité aux piétons).

La première étape a été réalisée en 2023, celle de cette année concerne le secteur « Régent Ouest ».

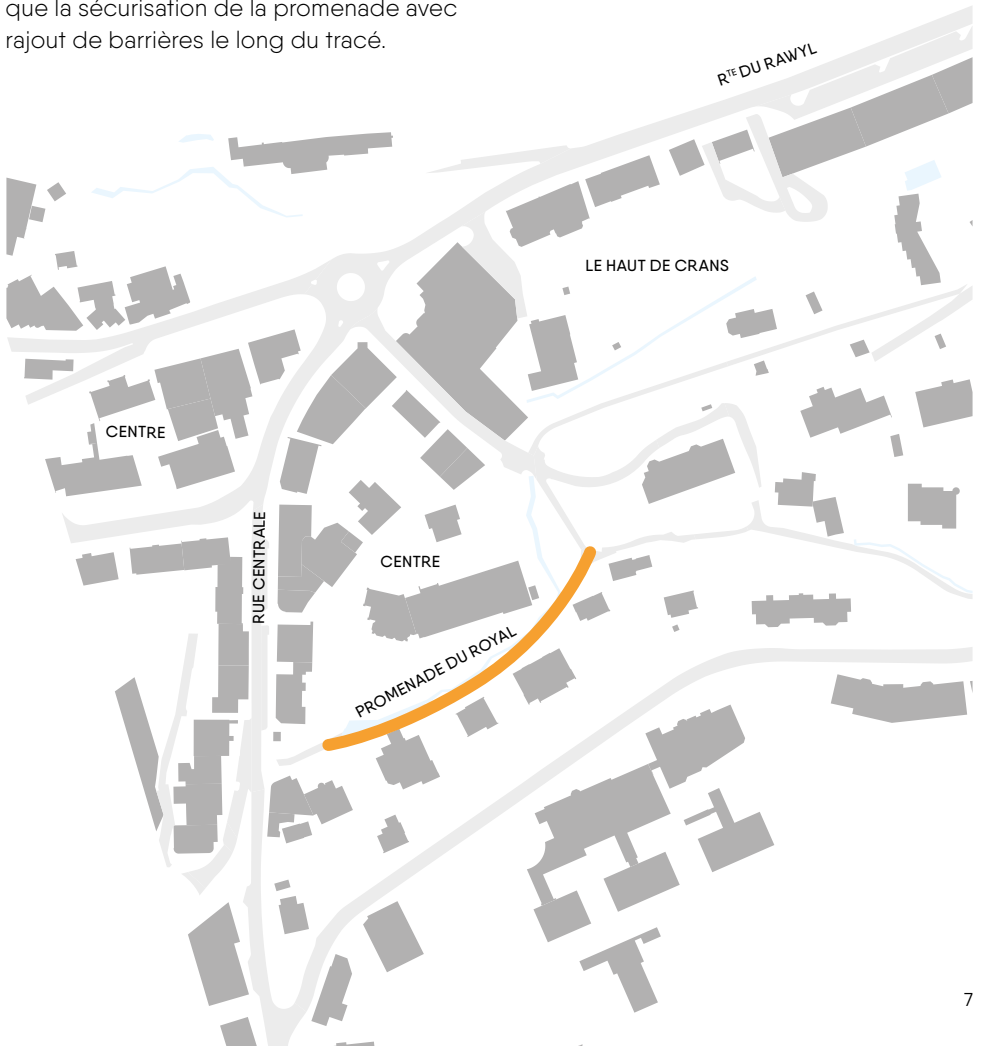
 zone des travaux

CRANS-MONTANA PROMENADE DU ROYAL

🕒 DÉBUT AVRIL 2024 – FIN JUIN 2024

— zone des travaux

Les travaux concernent la réfection de la promenade, avec la pose de pavés porphyres. Il est également prévu la récupération des eaux de surface, ainsi que la sécurisation de la promenade avec rajout de barrières le long du tracé.



- zone de travaux, 1^{re} étape
- zone des travaux, 2^e étape



CRANS-MONTANA ROUTE DU RAWYL - PAS DE L'OURS ROUTE CANTONALE 45

🕒 DÉBUT 1^{er} ÉTAPE MARS 2024 - 2^e ÉTAPE AVRIL 2024
FIN NOVEMBRE 2024

À partir du début du mois de mars, mise en place du chantier et reprise des travaux pour terminer la première étape.

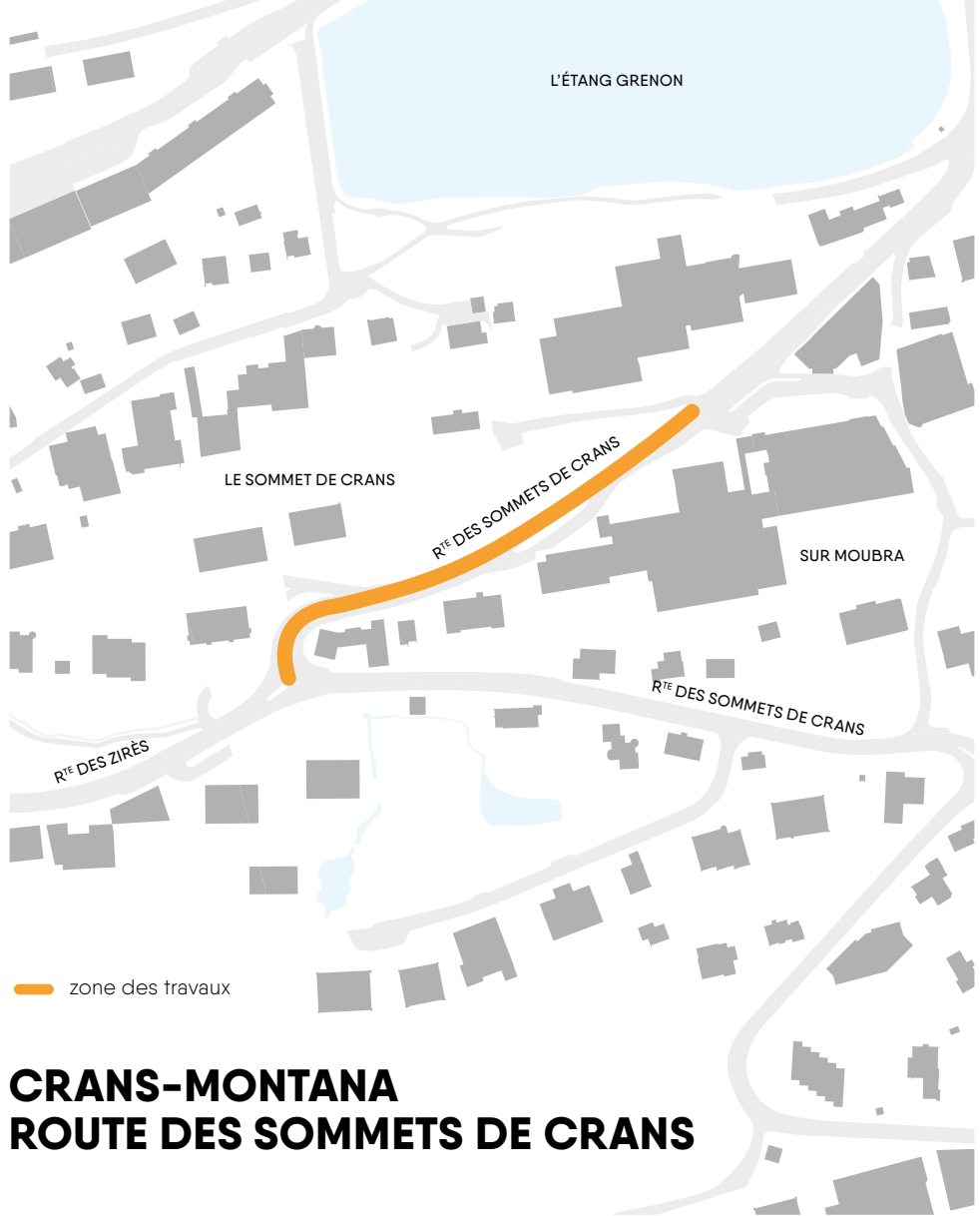
Après Pâques, début des travaux de la réfection complète de la route depuis le giratoire du Grand-Garage, avec la remise à neuf des différents réseaux souterrains (à noter que les conduites du chauffage à distance s'arrêtent après le giratoire).

Durant le chantier, le trafic bidirectionnel sera régulé par des feux de signalisation. Les quelques places de parc le long de la route ne seront plus disponibles ; le

parcage au Grand Garage est maintenu. Sera maintenu également le passage des bus SMC, (consultez le site www.cie-smc.ch). Tous les commerces sur ce tronçon restent accessibles et le cheminement piéton est assuré.

Les automobilistes en transit entre les centres de Crans et Montana sont invités, dans la mesure du possible, à privilégier les itinéraires évitant le secteur.

En 2025, la Commune de Crans-Montana prévoit la suite des travaux sur la rue du Pas-de-l'Ours.



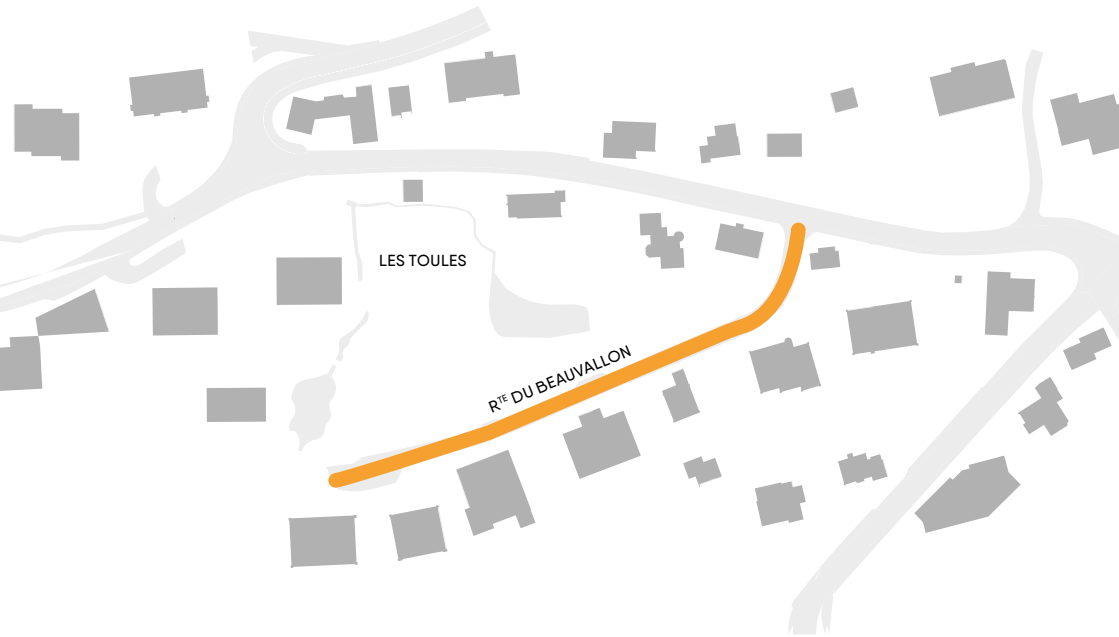
CRANS-MONTANA ROUTE DES SOMMETS DE CRANS

🕒 DÉBUT MARS 2024 - FIN OCTOBRE 2024

Les travaux concernent la remise en état de la route et la mise en conformité des arrêts de bus selon la loi sur l'égalité pour les personnes à mobilité réduite.

Le parcours des bus SMC s'adaptera à l'avancée des travaux (consultez le site www.cie-smc.ch). Le trafic des bus scolaires ne sera pas perturbé.

CRANS-MONTANA ROUTE DE BEAUVALLON



— zone des travaux


🕒 DÉBUT AVRIL 2024 - FIN JUILLET 2024

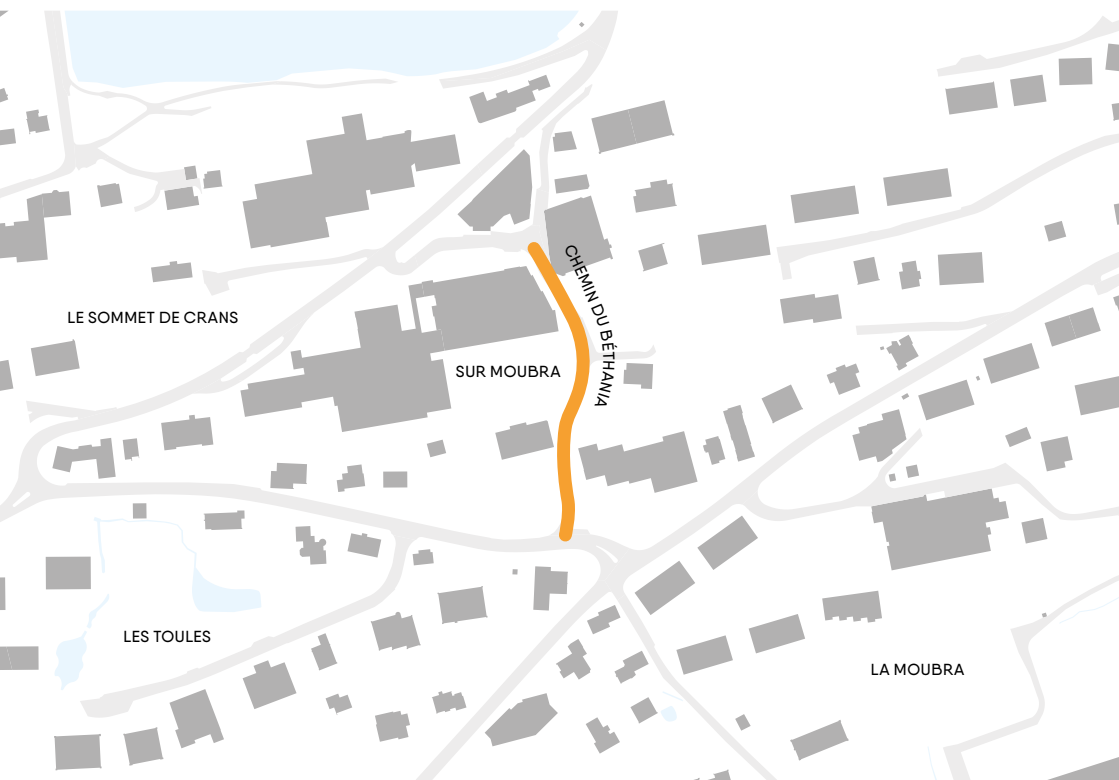
Finition des travaux commencés en 2023, avec la pose du solde des conduites souterraines et mise en place d'un nouveau tapis sur la chaussée.

CRANS-MONTANA CHEMIN DU BÉTHANIA

🕒 À PARTIR DE MAI 2024

Réfection des conduites souterraines
et pose d'un tapis sur la chaussée.

 zone des travaux





CRANS-MONTANA CHEMIN DE LA COUDRA

🕒 À PARTIR D'AVRIL 2024

Changement des conduites
souterraines et rénovation du torrent
de la Coudra ; réfection de la chaussée
et pose du tapis bitumeux.

 zone des travaux



 zone des travaux

BLUCHE ROUTE TRANSIT SUD

🕒 À PARTIR D'AVRIL 2024

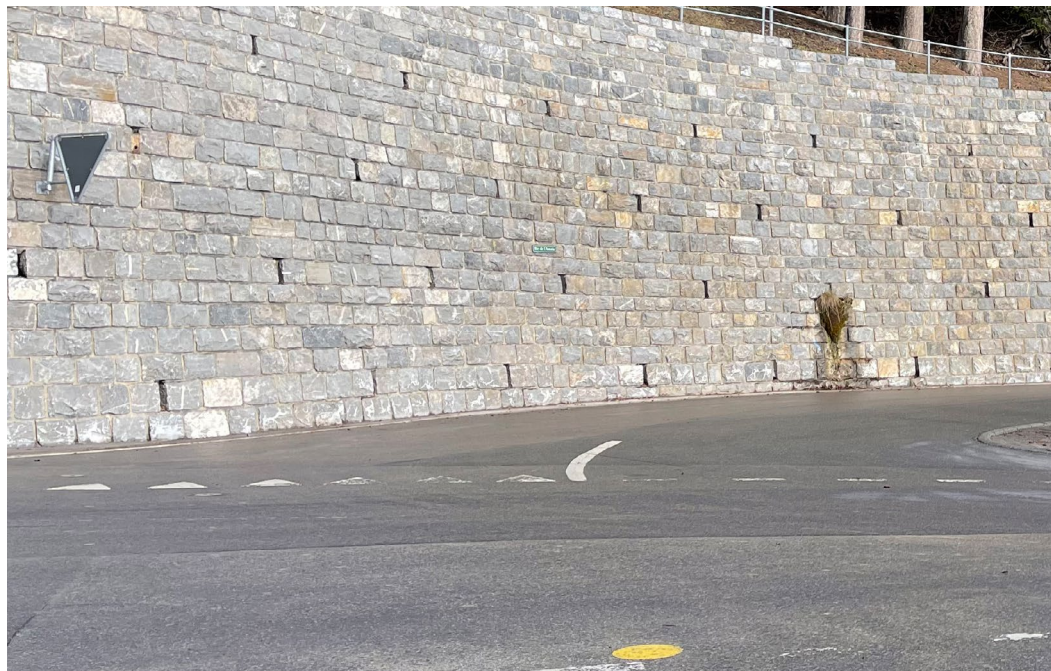
Le nouveau pont sur la voie du funiculaire SMC a été réalisé en 2023. Cette année la première étape des travaux se réalise sur un tronçon d'une longueur de 380 mètres, en direction de l'Est. Cette nouvelle route, une fois terminée, permettra de rejoindre la route cantonale RC 46 menant à Bluche.

RANDOGNE ROUTE DES TAULETTES

🕒 À PARTIR DE JUIN 2024

Après avoir changé les conduites souterraines, la Commune va procéder à la pose d'un tapis final sur la chaussée.





CRANS-MONTANA GIRATOIRE CARREFOUR DE L'ÉTOILE

⌚ DÉBUT AVRIL 2024 - FIN DÉCEMBRE 2024

Après Pâques, débutera la première partie des travaux (démolition des murs au Nord, terrassement, etc...). Le chantier restera ouvert une bonne partie de l'année; tout sera fait pour que le trafic ne soit pas (ou peu) perturbé par les travaux. Les automobilistes et les piétons devront se conformer à la signalisation en place.



AMINONA ROUTE CANTONALE 624



🕒 DÉBUT AVRIL 2024 - FIN OCTOBRE 2024

Durant la période des travaux de réfection de la route, réalisés par le Canton, celle-ci est occasionnellement fermée à la circulation. L'accès à l'alpage et au restaurant de Plumachit ainsi qu'à Aminona doit se faire via les Violettes.



LE PICHIOUR

— zone des travaux

MONTANA-VILLAGE

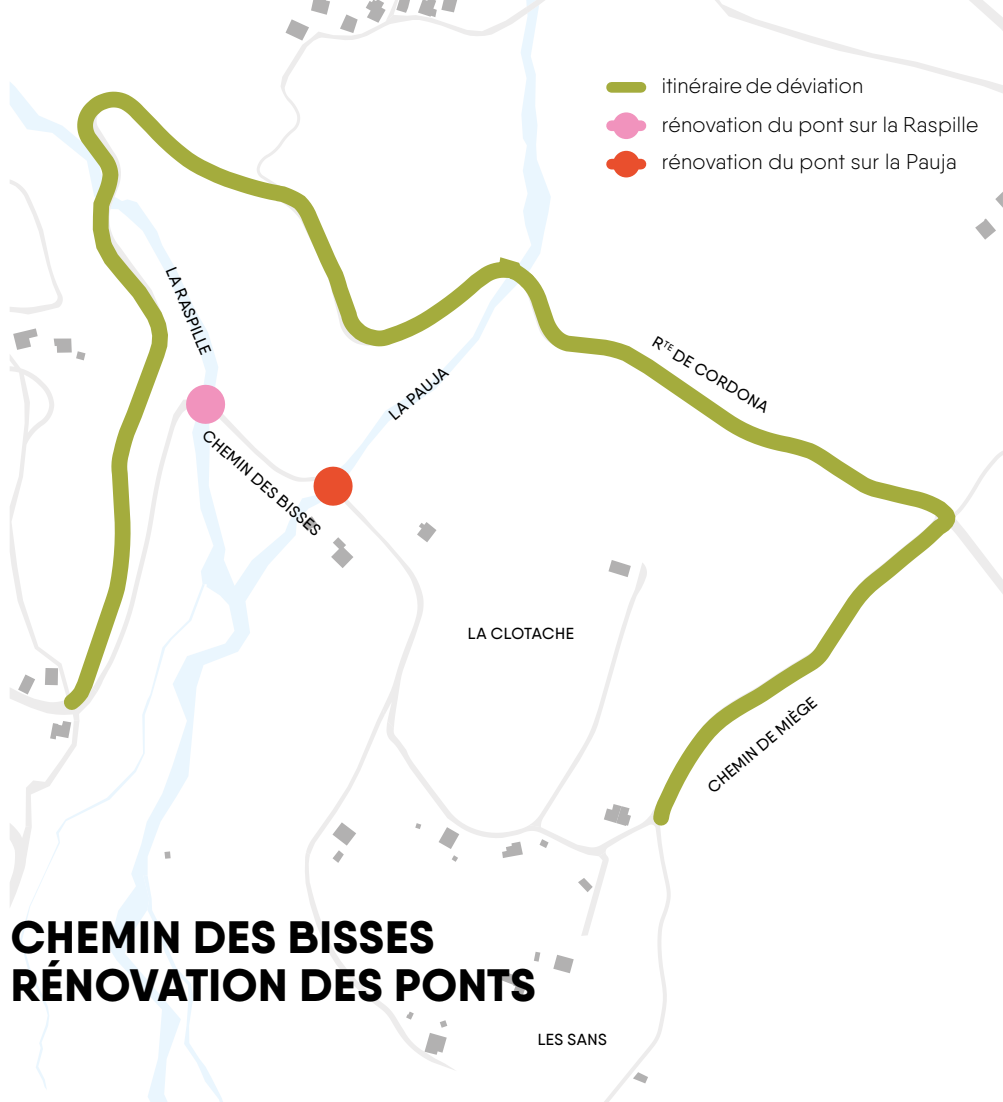
RUE DE LA PAVIA

🕒 À PARTIR D'AOÛT 2024

Réfection complète de la chaussée,
y compris les conduites souterraines.

— zone des travaux





CHEMIN DES BISSES RÉNOVATION DES PONTS

🕒 CORDONA, PONT SUR LA RASPILLE
DÉBUT AVRIL 2024 - FIN JUILLET 2024

🕒 PONT SUR LA PAUJA
DÉBUT AOÛT 2024 - FIN NOVEMBRE 2024

Une rénovation complète est prévue pour ces deux ouvrages qui, dans leur état actuel, ne respectent plus les normes en vigueur. Une déviation sera mise en place durant la période des travaux, la route étant fermée à la circulation. Une signalisation sera mise en place, invitant les habitants se rendant aux lieux-dits « Les Sans » et « La Clotache » à passer par le Chemin de Miège.



CORIN SORTIE OUEST ROUTE CANTONALE 46

🕒 À PARTIR MARS 2024

Élargissement du trottoir, changement des conduites souterraines. Il s'agit de la suite des travaux commencés en 2023.

REMISE EN ÉTAT DES CHEMINS ALPESTRES

🕒 À PARTIR D'AVRIL 2024

L'inventaire recense en totalité 22 km de chemins à traiter sur le territoire de la commune de Crans-Montana. Cette année, les travaux d'assainissement des chemins alpestres concernent les secteurs suivants:

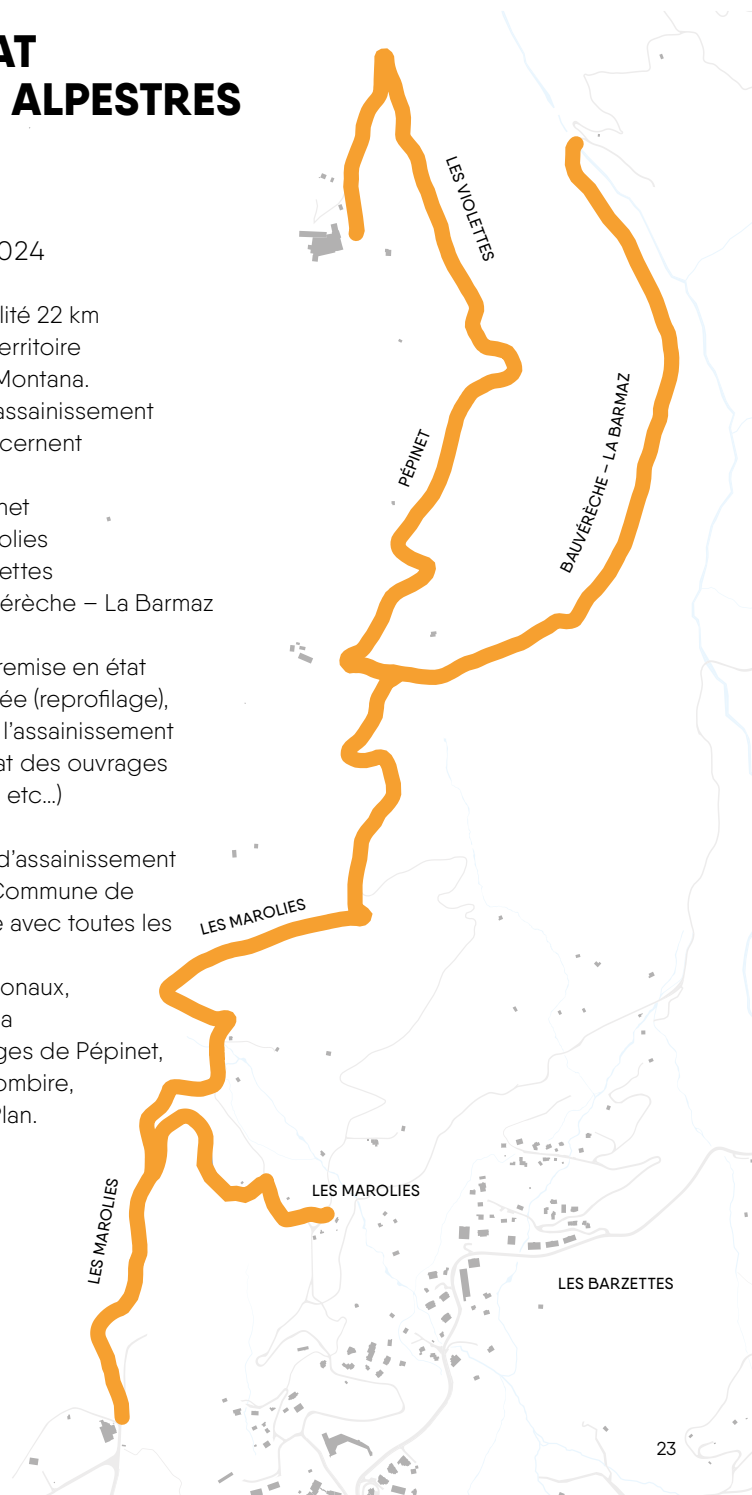
- Chemin de Pépinet
- Chemin des Marolies
- Chemin des Violettes
- Chemin de Bauvèreche – La Barmaz

Ces travaux concernent la remise en état du profil initial de la chaussée (reprofilage), l'installation des drainages, l'assainissement des talus et la remise en état des ouvrages d'art (ponts, murs, voutage, etc...)

Pour réaliser l'avant-projet d'assainissement des chemins alpestres, la Commune de Crans-Montana a collaboré avec toutes les parties concernées:

les offices fédéraux et cantonaux, la Grande Bourgeoisie de la Noble-Contrée et les alpages de Pépinet, Pépinet-Montagnette, Colombire, Merdéchon, du Sex et du Plan.

 zone des travaux





**BUNIAS D'ORIENT : LA FAUCHE
ET L'ARRACHAGE DOIVENT
SE FAIRE SYSTÉMATIQUEMENT,
TOUS LES ANS, POUR TENTER
DE CONTENIR SON EXPANSION
DÉJÀ CATASTROPHIQUE.**

LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ : L'AFFAIRE DE TOUS !

Que l'on soit un jardinier paresseux et méditatif, ou un producteur de fruits et légumes pour nourrir la famille toute l'année, le travail au jardin est une activité bonne pour la santé. Sur son balcon, sa terrasse ou dans un grand jardin, le travail de la terre doit être fait dans le respect de la biodiversité : renseignez-vous et privilégiez la plantation de fleurs et arbustes de notre région. D'autre part, n'hésitez pas à remplacer petit à petit vos haies de thuyas par des essences locales : c'est ce que fait chaque année la Commune avec son programme « Crans-Montana s'engage ». La petite brochure « Arbustes indigènes et haies vives », réalisée par Pfyn-Finges, est à votre disposition à nos guichets.

Plantes envahissantes : une lutte de longue haleine

La lutte contre les plantes envahissantes est un travail de longue haleine : la fauche et l'arrachage doivent se faire

systématiquement, tous les ans, pour tenter de contenir son expansion déjà catastrophique. Chez nous, le Bunias d'Orient est installé sur tout le territoire, de la plaine jusqu'aux Violettes, et même à hauteur des paravalanches à Aminona. De nombreuses autres plantes envahissantes ont également été recensées. La brochure réalisée par le Parc naturel Pfyn-Finges (gratuite, à disposition auprès de la Commune) est très utile pour aider à reconnaître les plantes qu'il faut éradiquer, et celles qu'il ne faut pas planter, même si elles sont vendues en jardinerie, comme le lupin. Rappelons que les propriétaires des parcelles concernées se doivent d'effectuer les actions nécessaires pour empêcher la dissémination de plantes néophytes envahissantes; il en est de même pour les agriculteurs qui ont l'obligation de procéder à l'élimination des plantes invasives; les responsables des alpages se doivent aussi d'intervenir.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Tous les ans, la Commune de Crans-Montana alloue environ 400'000 francs pour améliorer l'éclairage public. Objectif : garantir la sécurité des usagers bien sûr, mais aussi réduire la pollution lumineuse et diminuer la consommation énergétique.

Au final, tout l'éclairage sur le territoire communal sera assuré par des dispositifs LED (diode électroluminescente). Le travail est assuré par OIKEN selon un programme décliné sur plusieurs années, quartier par quartier. Et, lorsque c'est possible, couplé aux travaux de réfection des routes.

Ces travaux d'amélioration de l'éclairage ont été entrepris en 2023 à proximité de l'Etang-Long, à la promenade de l'Ehannoun et Fleurs des Champs, à la route de Beauvallon, au giratoire de l'Albert 1^{er} et sur la totalité de la route du Golf.

Ils ont continué en début d'année dans le village de Loc où des détecteurs de mouvement ont été installés, n'éclairant à pleine intensité que lorsque nécessaire.

Les rues villageoises de Chermignon-d'en-Bas et de Mollens profiteront de ces mêmes travaux en 2024. À noter que les mâts de la route cantonale traversant Mollens ont été équipés pour la télégestion, ce qui permet de varier l'intensité de l'éclairage à distance, et de la réduire à partir de 23 heures (les détecteurs de mouvement ne sont pas autorisés sur les routes cantonales).

En station, le programme prévoit la réfection de l'éclairage le long de la route de la Tour à Vermala. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux de génie civil sur la route du Rawyl, les luminaires seront adaptés.

A detailed topographic map of a region, likely in the Alps, showing contour lines, roads, and some buildings. The map is rendered in a light gray color on a white background.

NUMÉROS D'URGENCE

SERVICE DES EAUX : 027 486 19 96

TRAVAUX PUBLICS : 027 486 19 68

SUIVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE SUR NOTRE SITE INTERNET



SCANNEZ
LE QR CODE



Commune de
CRANS-MONTANA

